

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu

Luxembourg, le 18 septembre 2018

PRESENTATION DES NOUVEAUX BILLETS DE 100 ET 200 EUROS

M. Roland Weyland, Directeur, a présenté aujourd'hui les nouveaux billets de 100 et 200 euros à la presse.

- Les nouveaux billets de 100 et 200 euros seront mis en circulation le 28 mai 2019.
- Ils intègrent de nouveaux signes de sécurité innovants, à savoir l'hologramme satellite et le nombre émeraude perfectionné.
- Avec ces coupures de 100 et 200 euros, la série « Europe » sera complète.
- Les fabricants d'équipements d'authentification ou de traitement des billets, les professionnels manipulant régulièrement des espèces et les autres acteurs économiques concernés disposent d'une période de neuf mois pour se préparer à l'introduction des deux nouvelles coupures.
- Les billets en euros sont utilisés dans les dix-neuf pays de la zone euro par 338 millions de personnes et représentent une valeur faciale totale de plus de 1 193 milliards d'euros pour 21,737 milliards de billets en circulation.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ».

En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro (€) dans les chiffres indiquant la valeur.

La taille des nouveaux billets de 100 et 200 euros est différente de celle des billets de même valeur de la première série. Ces deux coupures ont en effet la même hauteur que le billet de 50 euros, alors qu'ils conservent la même longueur qu'actuellement : plus les billets sont longs, plus leur valeur faciale est élevée. Des coupures de 50, 100 et 200 euros présentant la même hauteur seront plus faciles à manipuler et pourront être traitées plus efficacement par les machines. Leur taille sera aussi mieux adaptée aux portefeuilles ; ils auront une durée de vie plus longue, car ils seront moins sujets à l'usure et aux déchirures.

Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides. L'ensemble des billets en euros resteront, avec le passage aux nouvelles coupures de 100 et 200 euros, extrêmement bien protégés contre la contrefaçon. Les billets en euros deviennent encore plus sûrs et faciles à vérifier et à manipuler.

L'Eurosystème, composé de la BCE et des dix-neuf banques centrales nationales de la zone euro, aide les fabricants et détenteurs de machines de traitement et d'automates d'authentification des billets dans leurs préparatifs en vue des nouvelles coupures. Il facilite les tests des équipements et publie une liste des machines de traitement des billets ayant fait la démonstration de leur capacité à traiter les nouveaux billets de la série « Europe ». Ainsi, pour soutenir l'adaptation de ces machines jusqu'à la mise en circulation en mai 2019 :

1. les professionnels de la monnaie fiduciaire (établissements de crédit, transporteurs de fonds, fournisseurs de machines, ...) peuvent obtenir moyennant signature d'un contrat de prêt garanti et l'engagement du respect de conditions de confidentialité et de sécurité, des exemplaires des nouveaux billets de 100 et de 200 euros auprès de la BCL (contact : euro2@bcl.lu);
2. ces mêmes professionnels peuvent bénéficier d'un programme de partenariat qui donne accès à des informations privilégiées et à des outils et matériels électroniques (voir www.ecb.europa.eu ou www.bcl.lu) pouvant être utilisés dans leurs publications.

Il est recommandé aux propriétaires d'automates de traitement et de dispositifs d'authentification des billets de prendre contact le plus tôt possible avec leurs fournisseurs ou les fabricants de machines afin d'être prêts en vue de l'introduction des nouveaux billets.

Les nouveaux billets de 100 et 200 euros et leurs signes de sécurité sont présentés sur le site internet de la BCE www.ecb.europa.eu ou sur le site internet de la BCL : www.bcl.lu.

À partir de la mi-mars 2019, des brochures consacrées aux nouveaux billets de 100 et 200 euros seront à la disposition du grand public et des professionnels dans les banques à guichets, ainsi que dans les guichets de POST Luxembourg.

Du matériel d'information est dès à présent à la disposition du public et des commerçants à l'espace numismatique de la BCL, 43, avenue Monterey (heures d'ouverture de 10h30 à 16h00) et sur demande par email euro@bcl.lu ou par téléphone au 4774 -1.





Département Relations internationales et communication
Section Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu